



LE SYSTEME LIMOUSIN SPECIALISE

VEAUX DE LAIT SOUS LA MERE



55 vèlages
59 UGB techniques

1,5 UMO

55 ha SAU

VENTES :

- 26 veaux de lait mâles
- 17 veaux de lait femelles
- Réformes :
 - 8 vaches de boucherie limousines
 - 1 vache laitière

1,16 UGB
technique /ha SFP

ASSOLEMENT :

- 4 ha céréales
- 24 ha prairies temporaires
- 27 ha prairies naturelles



Le nombre de producteurs de veaux de lait sous la mère est en régression constante depuis de nombreuses années. C'est ainsi que 50% des exploitations ont disparu entre 1988 et 2000. La production a cependant pu être quasiment maintenue grâce à l'augmentation de la taille des exploitations, qui, sur la même période, ont doublé leur surface et leur troupeau. Cette production reste néanmoins l'apanage de petites structures.

En Limousin, 2/3 des systèmes sont spécialisés dans cette production, les autres l'associent à une production de brouillards. En Dordogne, voire dans le sud de la Corrèze, la production de veaux de lait sous la mère peut également être associée à de la polyculture.

Récemment, les nouvelles normes relatives au bien-être des animaux ont amené les éleveurs à adapter leurs bâtiments.

Le veau de lait sous la mère, bénéficie jusque-là d'une demande soutenue de la part des consommateurs et de démarcations commerciales dynamiques (Labels), lui apportant ainsi de très bons niveaux de valorisation, y compris pendant les crises de 1996 et 2001.

Le système se concentre essentiellement sur les départements de la Corrèze et de la Dordogne.

● ATOUS

- . Très bonne valorisation du produit grâce à un créneau commercial rémunérateur et des circuits identifiés
- . Régularité de la trésorerie par l'étalement de la production
- . Moindres exigences en capitaux, facilitant l'installation
- . Production sur des cycles courts

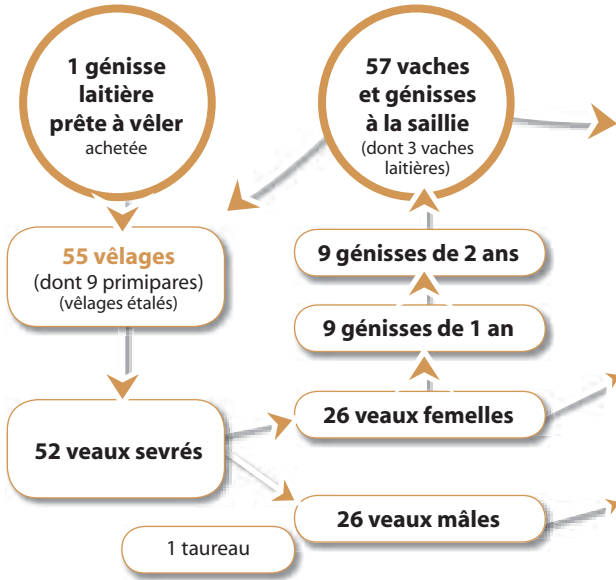
CONTRAINTES

- . Bonne maîtrise de la reproduction en vèlages étalés
- . Fortes exigences qualitatives sur le produit
- . Astreinte de la tétée matin et soir
- . Présence de surfaces pâturables près des bâtiments
- . Choix très précoce des génisses de renouvellement

*Un système à forte valeur ajoutée
pour des exploitations limitées en surfaces*

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



LES VENTES ANNUELLES

Catégories	Poids	Mois
8 vaches de boucherie + 1 accident 1 vache laitière	380 kgc 300 kgc	Mars-Juil-Sept Juillet
17 VSLM femelles - 15 limousines - 2 croisées	130 kgc 125 kgc	- 60% des ventes de janvier à mai - 25% des ventes de juin à octobre - 15% des ventes sur octobre et novembre
26 VSLM mâles : - 24 limousins - 2 croisés	135 kgc 135 kgc	

59 UGB techniques

14 820 kg
Production brute de Viande Vive
= kg vendus - kg achetés
± variations inventaires

250 kg Vifs / UGB
270 kg Vifs / vêlage

Les performances

Reproduction

Taux de gestation 95%
Mortalité 5%
Productivité numérique..... 90%
Taux de renouvellement 18%
Age au 1^{er} vêlage.....31 mois
30% d'I.A.

Croissance

VSLM mâles limousins :
GMQ naissance-vente : 1 200 g/j
VSLM femelles limousines :
GMQ naissance-vente : 1 100 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)				
		Fourrages		Concentrés		
		Foin	Enruban.	Céréales	CMAV	Cplt.Brout.
21 VA gestantes en période hivernale	135	11				
25 VA en lactation en période hivernale	135	7	11	1,0	0,7	
16 VA en lactation en période estivale	135	2		0,6	0,3	
4 VL en lactation en période hivernale	135	10,5	9	4,0	1,5	
9 génisses avant sevrage	135					2,0
9 génisses de 1 an	135	2,5	5	0,5	0,2	
9 génisses de 2 ans	135	7,5		1,0		

BESOINS TOTAUX

Enrubannage	26 TMS
Foin	85 TMS
Paille litière	42 T
1,9 TMS / UGB techniques	
Céréales (produites)	16,7 T
Poudre de lait	825 kg
CMAV (acheté)	5,3 T
Compl. Brout. (acheté)	1,8 T
420 kg / UGB	
445 kg / vêlage	

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les bâtiments et notamment les cases à veaux.

Pour les VSLM :

- Prévenir les diarrhées par l'apport de vitamines (A, D3, E) et minéraux (Fe, Cu, Se)
- Surveiller les parasites externes (poux, teignes, gales).

Contre les strongles :

- Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux au sevrage, génisses de l'année, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

- Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

La qualification des élevages en matière d'IBR, BVD et paratuberculose devient incontournable du fait de l'incidence tant économique que commerciale.

LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 51 ha SFP (100 % herbe)

Utilisation de la surface en herbe

56 UGB au pâturage en moyenne (1,10 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,10 et 1,35 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

- 1 bloc de parcelles par troupeau.
- 5 troupeaux au pâturage :
 - 1 troupeau de vaches en lactation
 - 2 autres de vaches,
 - 1 de génisses de 2-3 ans
 - 1 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	6	4 à 4,5 TMS	26 TMS
Foin	21	4 à 4,5 TMS	89 TMS
TOTAL RECOLTE			115 TMS
Céréales grain	4	40 à 45 qx	168 qx
Céréales paille	4	3,5 T	14 T
Achats			28 tonnes de paille

➤ Surface labourée : 9 ha

- .4 ha pour implanter les céréales
- .5 ha pour créer de nouvelles prairies

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Céréales	80	45	100
Herbe	45	20	70
Dont enrubannage	135	40	145
foin	50	40	105
pâturage	15	10	20
SAU	45	25	70
dont minéral	35	5	15

➤ Apport de fumure organique :

340 T de fumier évolué, épandu en priorité sur les parcelles fauchées, à raison de 20 T/ha tous les 2 ans.

➤ Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les surfaces à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 99 têtes

Élevage :	74	- 55 vaches mères (dont primipares)
		- 9 génisses de 2 ans
		- 9 génisses de 1 an
		- 1 taureau
Engraissement :	25	- 20 veaux de lait
		- 5 réformes

▶ Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :
 Vache suitée : (10 + 2) m²
 Vache / taureau : 10 m²
 Génisse 2 ans : 8 m²
 Génisse 1 an : 5 m²

▶ Salle de tétée (16 places) avec cases collectives Case : 1,8 m² par veau

● Fourrages à stocker : 1250 m³

Foin : 85 T soit un volume de 790 m³
 Paille : 44 T soit un volume de 460 m³

▶ Hangars de stockage

LE MATERIEL



Afin de maîtriser les charges de structure **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

Dans le cas présent, **le matériel en propriété** permet une mécanisation complète de la récolte du foin et des travaux du sol.

● Semis :

- 9 ha (y compris prairies)
- Charrue réversible
- Semoir à céréales

● Traction :

- 2 tracteurs : 85 CV 4 RM
- 60 CV 4 RM

● Récolte de fourrages :

28 ha

- Faucheuse 2,4 m
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour l'enrubannage

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calciques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson 4 ha
- Pailleuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)

Le Travail d'Astreinte (1) :

3 000 à 3 300 heures par an soit 50 à 55 heures par UGB

Le Travail de Saison : 100 à 120 jours

- 25 à 30 jours pour le troupeau (2)
- 50 à 55 jours pour la SFP (3)
- 7 à 10 jours pour les cultures
- 15 jours pour la commercialisation des animaux

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Toute l'année :

tétée et soins aux animaux, commercialisation

Avril : mise à l'herbe

Mai : enrubannage

Juin : fenaison